

La métaphysique contemporaine du genre

Bucchioni Guillaume
Aix-Marseille Université (AMU)

Introduction

Nous proposons dans ce qui suit d'examiner les trois théories principales concernant la nature des catégories ontologiques Homme/Femme débattues aujourd'hui en métaphysique analytique. Notre but n'est pas de passer en revue l'ensemble des théories existantes dans ce champs de recherche, ce qui dépasserait largement le cadre d'un simple article, ni de proposer une défense de l'une d'elle. Nous souhaitons plus modestement présenter une vision générale du débat et examiner à la fois le contenu des théories en jeux et la façon dont elles se répondent.

Le champs de cette analyse est celui de la métaphysique analytique contemporaine. Qu'entendons-nous par là ? La métaphysique peut être définie comme la branche de la philosophie qui aborde les questions qui concernent la *nature* de la réalité. La recherche en métaphysique se concentre donc sur l'existence, la nature et les façons d'être des objets qu'elle étudie. Par philosophie analytique nous entendons ici un certain *style* de philosophie. Le style analytique consiste principalement en deux choses : à poser les problèmes directement et à placer les mises en perspectives historiques au second plan, et à proposer des thèses et des arguments les plus précis possibles pour pouvoir les discuter. Enfin ce que nous entendons par contemporain est le débat qui a lieu aujourd'hui et depuis les vingt-cinq dernières années environs. Le choix de cette tranche temporelle n'est pas un choix aléatoire mais est fondée sur la parution de deux ouvrages qui nous paraissent essentiels dans la dispute métaphysique autour des catégories de genres. Le premier ouvrage est celui de Sally Haslanger, *Resisting Reality: Social Construction and Social Critique*, paru en 2012 et le second et celui d'Alex Byrne, *Trouble with Gender : Sex Facts, Gender Fictions*, paru en 2024. Ces deux ouvrages fonctionneront comme des balises temporelles plus ou moins stables pour notre analyse. Notre analyse se déroulera en trois parties. Dans la première section nous examinerons la théorie biologique des catégories Homme/Femme. Nous exposerons trois arguments en sa faveur. Puis dans la section deux nous commencerons par aborder la principale critique faite à la théorie biologique, à savoir le projet d'enquête améliorative formulé par Sally Haslanger. Nous examinerons alors la théorie qui découle logiquement de ce projet, à savoir la théorie sociale des catégories Homme/Femme. Nous présenterons trois arguments à l'encontre de cette théorie. Enfin, dans la section trois nous examinerons la théorie psychologique des catégories Homme/Femme. Nous montrerons

comment cette théorie répond aux arguments formulés à l'encontre de la théorie sociale. Nous terminerons la section par l'examen du principal argument contre cette théorie.

1. La théorie biologique des catégories homme/femme

La première théorie que nous souhaitons examiner est la théorie biologique. Selon cette théorie, les catégories ontologiques Homme/Femme sont des catégories purement biologiques¹. Nous pouvons alors définir ces catégories ainsi :

Homme =df adulte humain de sexe masculin

Femme =df adulte humain de sexe féminin

Garçon =df enfant humain de sexe masculin

Fille =df enfant humain de sexe féminin

Ces définitions s'appuient sur trois notions centrales :¹⁹ la notion d'âge (adulte ou enfant), la notion d'humanité et la notion de sexe. Selon cette théorie, ces trois notions sont entièrement biologiques.

La notion d'adulte fait référence ici à un individu qui a acquis sa *maturité sexuelle* et qui est susceptible de se reproduire. La notion d'humain, quant à elle, fait référence à un individu qui est membre de l'espèce Homo Sapiens. Enfin la notion de sexe, dans cette théorie, fait référence à la production de gamètes. Cette définition du sexe est notamment celle acceptée par le biologiste Richard Dawkins : « Un groupe d'individus a de grandes cellules sexuelles et il est commode d'utiliser le mot « femelle » pour eux. L'autre groupe, qu'il est commode d'appeler « mâle », a de petites cellules sexuelles². »

Un gamète est une cellule reproductrice qui possède un seul chromosome et qui est capable de fusionner avec un autre gamète de type complémentaire. Le sexe peut alors être défini par la taille des gamètes. Les individus produisant de petits gamètes (spermatozoïdes) sont appelés « mâles », tandis que ceux produisant de grands gamètes (ovules) sont qualifiés de « femelles »³.

¹ Cette théorie est notamment défendue par T. Bogardus (2020, 2022) et A. Byrne (2020, 2024).

² R. Dawkins, *The Selfish Gene*, Oxford : Oxford University Press, 1976, p. 183.

³ Cette définition du sexe n'est bien évidemment pas la seule possible et de nombreux débats continuent d'avoir lieu concernant la nature du sexe. Notre but n'est pas de défendre cette définition. Nous nous contentons ici de rapporter la définition du sexe acceptée par les partisans de la théorie biologique comme Bogardus et Byrne.

La théorie biologique définit donc les catégories Homme et Femme d'après ces trois notions : l'âge, l'humanité et le sexe. Ces trois notions sont des notions purement biologiques. De ce fait, d'après la théorie biologique, les catégories Homme/Femme n'ont pas, pour reprendre les termes d'Alex Byrne, d'ingrédient social : « Mais si la catégorie *femme* est celle d'*adulte humain de sexe féminin*, aucun ingrédient social ne fait partie de ce que c'est qu'être une femme. Des extraterrestres pourraient élever une humaine de sexe féminin solitaire jusqu'à l'âge adulte dans une cage, comme un scientifique pourrait élever un rat. Le résultat serait une femme - vraisemblablement très malheureuse - qui ne ferait partie d'aucune société humaine⁴. »

Selon cette théorie, les catégories biologiques Homme et Femme sont indépendantes des structures sociales. En d'autres termes, si un individu répond aux critères biologiques de la définition d'Homme par exemple, à savoir être un adulte humain de sexe masculin, alors il appartient à cette catégorie même dans des contextes où aucune société humaine n'existe. Si cette définition est exacte alors aucun « ingrédient social » ne fait partie de la définition d'Homme. Imaginons, par exemple, un monde possible où il n'existerait qu'un seul adulte humain de sexe masculin. Dans ce monde il n'existe aucune société et donc aucun critère social permettant de définir cet unique individu. Si vous considérez néanmoins que cet individu est un homme alors vous acceptez l'idée qu'« être un homme » est une propriété qui ne fait pas intervenir de caractéristiques sociales. C'est ce que défendent les partisans de la théorie biologique. Selon cette théorie, cet individu est un homme bien qu'il ne fasse partie d'aucune société humaine car « être un homme » est une propriété purement biologique.

De nombreux arguments ont été proposés en faveur de cette théorie⁵. Nous souhaitons en examiner trois qui nous semblent particulièrement intéressants.

1.1. L'argument du dictionnaire

Le premier argument en faveur de la thèse biologique peut être considéré à première vue comme assez faible. Nous l'appellerons l'argument du dictionnaire. Cet argument est très simple. Les définitions d'Homme et de Femme proposées par la théorie biologique sont celles du dictionnaire. Par exemple à l'entrée « femme » les dictionnaires Larousse et Le Robert proposent la définition suivante : « Adulte de sexe féminin ».

⁴ A. Byrne, *Trouble with Gender, Sex Facts, Gender Fictions*, Polity Press, 2024, p. 85.

⁵ Pour une revue de ces différents arguments voir T. Bogardus (2020) et A. Byrne (2020, 2024).

Alex Byrne discute cet argument⁶. Le point de départ de cet argument est le fait que les dictionnaires définissent « femme » comme « adulte de sexe féminin ». Si l'on prend ces définitions comme reflétant le sens réel des mots, alors cela appuie la théorie biologique : être une femme revient à être biologiquement adulte, humain et de sexe féminin.

Byrne commence cependant par nuancer la valeur des définitions des dictionnaires. En effet, les dictionnaires ne fournissent pas toujours des synonymes exacts. Ils n'ont pas pour but de donner une analyse philosophique ou scientifique précise d'un terme, mais plutôt de fournir une définition pratique ou utile dans un contexte donné. De plus, les dictionnaires incluent parfois des informations contingentes. Un exemple donné est la définition du mot « soldat » dans les dictionnaires du dix-neuvième siècle, qui désignait un « homme engagé dans un service militaire ». Cela reflétait un fait sociologique de l'époque (le fait que presque tous les soldats étaient des hommes) mais n'excluait pas la possibilité de femmes soldats « en principe ». De la même manière, la définition de « femme » pourrait refléter des réalités contingentes plutôt qu'essentiels.

Cependant, selon Byrne, il n'en reste pas moins que les dictionnaires sont difficiles à concilier avec l'idée que « femme » est une catégorie sociale. Les définitions lexicographiques penchent plutôt vers une compréhension biologique, ce qui rend l'idée que la définition « adulte de sexe féminin » soit une définition correcte au moins plausible. Un adversaire de la théorie biologique doit alors montrer pourquoi les lexicographes se sont trompés depuis tout ce temps sur la définition de « femme » et d'« homme ». Ils doivent alors aussi expliciter la véritable définition de ces termes. Les dictionnaires tendent donc à appuyer une conception biologique de « femme », ce qui constitue, selon les partisans de la théorie biologique, un argument en faveur de leur théorie, même si cet argument reste discutable.

1.2. L'argument de l'analogie

Le second argument en faveur de la théorie biologique est celui de l'analogie avec les noms d'animaux. L'idée de cet argument est que la langue anglaise (et cela vaut pour les autres langues) doit nécessairement posséder un mot pour désigner la catégorie « adulte humain de sexe féminin » (et son pendant masculin), et que le mot « femme » est manifestement ce candidat.

Comme le souligne Byrne, dans de nombreuses langues il existe un grand nombre de mots distincts pour désigner les mâles et les femelles de diverses espèces animales. Par exemple pour les cerfs :

⁶ Pour une discussion précise de cet argument et des suivants voir A. Byrne (2020).

« cerf » (mâle) et « biche » (femelle), pour les cochons : « verra » (mâle) et « truie » (femelle), ou encore pour les chevaux : « étalon » (mâle) et « jument » (femelle). Ces termes, souvent simples et spécifiques, montrent l'importance pratique de distinguer les sexes chez les animaux dans des contextes comme la chasse, l'élevage ou l'agriculture.

Il est alors possible d'étendre cette idée aux humains : s'il existe des mots spécifiques pour différencier les sexes dans les espèces animales, on s'attend naturellement à ce qu'il y ait aussi un mot pour distinguer les adultes humains de sexe masculin et de sexe féminin dans la langue. De la même manière que la distinction de sexe chez les cerfs est importante pour les humains, la distinction de sexe chez les humains est importante pour les humains. Les mots « homme » et « femme » sont alors les candidats évidents dans la langue française pour désigner cette catégorie biologique.

Byrne fait aussi remarquer que les mots désignant les catégories biologiques, comme « biche » qui désigne une femelle cerf adulte, ne suscitent généralement pas de controverses. Ces mots sont compris comme désignant des catégories biologiques et cela semble aller de soi. De manière similaire, il suggère que « femme » fonctionne de la même façon : ce terme pointe vers une catégorie biologique. Il appuie cette idée en mentionnant l'exemple donné par Timothy Williamson qui utilise l'énoncé « Les renardes sont des renards femelles » comme un cas clair de *vérité analytique*, c'est-à-dire une vérité qui découle simplement de la signification des mots.

Cet argument qui se fonde donc sur la nécessité linguistique et pratique d'un mot pour désigner la catégorie « adulte humain de sexe féminin », combinée au fait que « femme » est le seul candidat plausible, renforce l'idée que « femme » est fondamentalement une catégorie biologique comme l'affirme la théorie biologique. Quiconque voudrait nier cette idée doit fournir une explication convaincante pour justifier pourquoi le français (et d'autres langues) ferait exception à ce schéma universel de distinction entre mâles et femelles dans les catégories biologiques.

1.3. L'argument de la connaissance

Le dernier argument que nous souhaitons examiner en faveur de la théorie biologique repose sur l'idée qu'on peut parfois savoir qu'un individu est une femme sans avoir d'autre information pertinente sur elle, que le fait qu'elle est une adulte humaine de sexe féminin.

Byrne propose l'exemple de l'Eve mitochondriale pour expliquer cela. L'Eve mitochondriale est la plus récente ancêtre matrilineaire commune à tous les humains vivants aujourd'hui. Elle a vécu en

Afrique il y a plus de 100 000 ans. Nous savons très peu de choses sur cette femme : nous ne connaissons ni sa culture, ni ses croyances, ni les détails de sa vie. Cependant, on sait qu'elle était humaine, qu'elle était adulte, et qu'elle était de sexe féminin (puisqu'elle a transmis son ADN mitochondrial à sa descendance). Nous la désignons correctement comme une « femme », bien que nous ne connaissions pas d'autres informations sociales ou contextuelles sur elle. Cet exemple illustre parfaitement le fait que l'appartenance à la catégorie Femme peut être déterminée uniquement à partir de critères biologiques.

L'argument de la connaissance repose alors sur la simplicité explicative. Si la théorie biologique est vraie, alors il est facile de comprendre pourquoi nous savons que l'Eve mitochondriale est une femme : parce qu'elle remplit les critères biologiques définis par la théorie. Ceux qui veulent rejeter la théorie biologique doivent fournir une explication alternative pour justifier pourquoi nous sommes capables de savoir qu'un individu est une femme, même en l'absence d'informations sociales ou contextuelles.

Ces trois arguments semblent conforter de façon convaincante la théorie biologique. Cependant ils n'ont pas convaincu la majorité des métaphysiciens contemporains puisque cette théorie est aujourd'hui largement rejetée⁷. La raison principale de ce rejet vient du fait que cette théorie ne prend pas en compte le critère social dans sa définition des catégories Homme/Femme. Cette omission est, pour nombres de philosophes, un désavantage important de la théorie. Pour comprendre cela nous devons nous pencher sur le tournant le plus important dans ces débats : la mise en oeuvre théorique de l'enquête améliorative d'Haslanger qui va mener à la théorie sociale des catégories Homme et Femme.

2. L'enquête améliorative : vers une théorie sociale des catégories Homme et Femme

2.1. L'enquête améliorative

Sally Haslanger a proposé une approche novatrice pour répondre aux défis conceptuels liés au genre (et à la race). Ce qu'elle nomme l'enquête améliorative constitue une critique directe de la théorie biologique en redéfinissant les catégories Homme/Femme⁸. Cette approche se distingue par une

⁷ D'après les philpapers survey, la théorie biologique des catégories Homme et Femme n'est acceptée que par 15 % environ des philosophes contemporains (Bourget et Chalmers, 2023)

⁸ Pour un exposé précis et complet de l'enquête améliorative, voir Haslanger (2012)

révision délibérée des concepts, fondée sur une analyse *pragmatique* et *normative* des catégories sociales.

L'enquête améliorative se distingue en effet, par son caractère normatif. Selon Haslanger, les concepts ne sont pas simplement des réflexions descriptives du monde mais des outils que nous utilisons pour naviguer dans celui-ci. Elle propose une approche en deux étapes.

1. Une réflexion sur les objectifs que nos concepts doivent accomplir.
2. Une redéfinition de ces concepts pour qu'ils soient plus efficaces dans la réalisation de ces objectifs.

Dans « Gender and race : (What) are they ? (What) do we want them to be ? » Haslanger écrit : « Dans cette approche, la tâche ne consiste pas à expliciter nos concepts ordinaires ; ni à examiner la nature que nous pourrions ou non suivre avec notre appareil conceptuel quotidien ; au contraire, nous commençons par considérer plus en profondeur la pragmatique de notre discours employant les termes en question. Quel est l'intérêt d'avoir ces concepts ? Quelle tâche cognitive ou pratique permettent-ils (ou devraient-ils permettre) d'accomplir ? Sont-ils des outils efficaces pour atteindre nos objectifs (légitimes) ? Si ce n'est pas le cas, quels concepts serviraient mieux ces objectifs ?

Dans le cas limite d'une approche analytique, le concept en question est introduit en stipulant la signification d'un nouveau terme, et son contenu est entièrement déterminé par le rôle qu'il joue dans la théorie. Mais si nous acceptons que nos vocabulaires quotidiens remplissent à la fois des fonctions cognitives et pratiques, qui pourraient également être servies par notre théorisation, alors une théorie offrant une meilleure compréhension de nos objectifs (légitimes) et/ou de meilleures ressources conceptuelles pour les tâches à accomplir pourrait raisonnablement se présenter comme fournissant une explication (possiblement révisionniste) des concepts du quotidien⁹. »

Cette approche implique un élément stipulatif et normatif : il ne s'agit pas de découvrir ce que les termes « homme » et « femme » signifient à travers leur usage ordinaire ou une enquête empirique, mais de décider de ce qu'ils devraient signifier pour promouvoir la justice sociale. Comme elle le souligne clairement : « Au niveau le plus général, la tâche consiste à développer des explications du genre et de la race qui seront des outils efficaces dans la lutte contre l'injustice¹⁰ . »

⁹ S. Haslanger, « Gender and race : (What) are they ? (What) do we want them to be ? », *Noûs* 34(1), 2000, p. 33.

¹⁰ *Ibid.*, p. 36.

Selon Haslanger, les catégories de genre sont alors mieux comprises comme des positions sociales, définies par la manière dont les individus sont perçus, traités, et positionnés dans des structures sociales, économiques et légales. L'enquête améliorative remet donc en cause l'idée que les catégories de genre sont fondées sur des caractéristiques biologiques intrinsèques comme le défend la théorie biologique. Haslanger critique cette perspective du fait de son incapacité à rendre compte des réalités sociales complexes qui structurent les vies des individus. Selon elle, les catégories biologiques ne suffisent pas à expliquer les formes de subordination et d'oppression liées au genre. L'enquête améliorative s'inscrit dans une tradition féministe qui cherche à utiliser la philosophie comme outil de transformation sociale. Haslanger insiste sur le fait que les concepts de genre devraient être redéfinis pour répondre à des objectifs normatifs clairs.

D'abord réduire la subordination de genre. Elle propose alors une redéfinition des concepts de genre qui mette en lumière les relations de pouvoir et d'oppression systémique.

Ensuite inclure les expériences des personnes transgenres. Une compréhension sociale du genre permet alors de respecter les identifications de genre des femmes trans, qui ne peuvent être pleinement comprises dans le cadre des théories biologiques.

Enfin, dénoncer les discriminations et les injustices. En redéfinissant les concepts, Haslanger cherche à créer des outils théoriques qui permettent de rendre compte des formes d'injustice liées au genre.

Ces objectifs montrent que l'enquête améliorative n'est pas seulement une révision conceptuelle, mais une intervention philosophique dans des luttes sociales concrètes. La philosophie devient ici un moyen de résister aux oppressions et de transformer les réalités sociales. Cette enquête va mener Haslanger à proposer une théorie sociale des catégories Homme/Femme.

2.2. La théorie sociale des catégories Homme et Femme

La théorie sociale s'appuie sur trois desiderata fondamentaux¹¹.

Tout d'abord, Haslanger affirme que les catégories de genre sont définies en fonction de la manière dont une personne est positionnée socialement. Cette position dépend de facteurs tels que la

¹¹ Haslanger n'est bien évidemment pas la seule philosophe à accepter une théorie sociale des catégories Homme/Femme. Notre analyse va cependant s'appuyer sur la théorie qu'elle a proposée notamment dans son article « Gender and race : (What) are they ? (What) do we want them to be ? », *Noûs* 34(1), 2000, car c'est la théorie la plus systématique qui a été proposée jusqu'à présent. La théorie sociale du genre est notamment défendue par Antony (2020), Asta (2011) ou encore Barnes (2020).

perception collective de l'individu, les traitements qu'il subit, ainsi que la structuration sociale, légale et économique de sa vie. Autrement dit, le genre n'est pas déterminé par des caractéristiques physiques (biologiques) ou psychologiques intrinsèques, mais par l'interaction entre des structures sociales et des attributs présumés. Cette approche va écarter les définitions purement biologiques pour se concentrer sur les dynamiques sociales qui confèrent une signification au genre.

Ensuite, Haslanger affirme que les catégories de genre fonctionnent au sein d'un système hiérarchique de relations oppressives. Les femmes, en tant que groupe, sont systématiquement positionnées comme subordonnées par rapport aux hommes, à travers des dimensions économiques, politiques, juridiques et sociales. Cette subordination est renforcée par des systèmes d'oppression croisés, tels que le racisme, le classisme ou l'hétérosexisme, qui complexifient les expériences des femmes en fonction de leur positionnement intersectionnel¹². La hiérarchie de genre est donc un outil de domination systémique qui ne se limite pas à des rapports individuels mais structure l'ensemble des institutions sociales.

Enfin, Haslanger souligne que la différence sexuelle agit comme un marqueur physique servant à distinguer les deux groupes sociaux. Ce marqueur est mobilisé pour justifier des différences de traitement, établissant une correspondance arbitraire entre des caractéristiques corporelles (réelles ou imaginées) et des attentes sociales. Par exemple, les attributs sexuels secondaires sont interprétés comme des preuves biologiques justifiant des rôles genrés dans la reproduction, renforçant ainsi la naturalisation des inégalités de genre.

Sur la base de ces trois desiderata, Haslanger propose une redéfinition normative des catégories Homme/Femme :

Femme =df « S est une femme si et seulement si S est systématiquement subordonnée selon certaines dimensions (économique, politique, juridique, sociale, etc.), et si S est « marquée » comme cible de ce traitement en raison de caractéristiques corporelles observées ou imaginées, présumées être des preuves du rôle biologique de la femme dans la reproduction¹³. »

Homme = df « S est un homme si et seulement si S est systématiquement privilégié selon certaines dimensions (économique, politique, juridique, sociale, etc.), et si S est « marqué » comme cible de

¹² Pour une analyse du principe d'intersectionnalité voir K. Crenshaw (1989).

¹³ S. Haslanger, « Gender and race : (What) are they ? (What) do we want them to be ? », *Noûs* 34(1), 2000, p. 39.

ce traitement en raison de caractéristiques corporelles observées ou imaginées, présumées être des preuves du rôle biologique de l'homme dans la reproduction¹⁴.»

Ces définitions mettent en lumière la relation intrinsèque entre les structures sociales et les catégories de genre. Elles révèlent à quel point le genre est un phénomène à la fois relationnel et contextuel, ancré dans des systèmes de domination.

La théorie sociale s'inscrit donc comme une critique de la théorie biologique. A l'inverse de cette dernière, elle permet d'incorporer des ingrédients sociaux dans la définition des catégories Homme/Femme ce qui est considéré comme un avantage important de cette théorie sur sa concurrente biologique. Cependant, plusieurs arguments puissants ont été formulés contre elle. Nous allons maintenant examiner trois d'entre eux.

2.3. L'argument de la mauvaise identification

Le premier argument soulève un problème fondamental de la définition haslangérienne du genre : la subordination y est constitutive du statut de femme. Si être une femme signifie être systématiquement désavantagée selon certaines dimensions (économique, politique, juridique, sociale, etc.), alors une personne qui ne subit pas cette subordination ne peut, en principe, être considérée comme une femme.

Le cas de la Reine d'Angleterre, mis en avant par Mari Mikkola, est particulièrement révélateur : « [...] la Reine d'Angleterre n'est pas opprimée pour des raisons liées au sexe et donc, ne serait pas considérée comme une femme selon la définition de Haslanger, [...] »¹⁵.

Ce cas illustre la façon dont la définition de Haslanger pourrait exclure certaines personnes qui, selon nos intuitions ordinaires, appartiennent néanmoins à la catégorie Femme. La Reine d'Angleterre, en tant que figure de pouvoir et de privilège, n'est pas socialement subordonnée dans l'ordre politique ou économique. Selon la définition haslangérienne elle ne répond donc pas aux critères définitoires du concept de femme. Cela semble toutefois très contre-intuitif : nous ne doutons pas qu'Élisabeth II ait été une femme et il semble étrange de suggérer que son statut royal l'en ait exclue.

¹⁴ *Ibid.*, p. 39.

¹⁵ M. Mikkola, « Gender concepts and intuitions », *Canadian Journal of Philosophy* 39(4), 2009, p. 565. Il est à noter que Mary Mikkola est, tout comme Haslanger, un défenseur de la théorie sociale des catégories Homme/Femme.

Ce problème prend une ampleur encore plus grande si l'on envisage une société idéale où la justice de genre serait réalisée et où aucune position sociale ne serait fondée sur la subordination des femmes. Dans un tel monde, selon la définition de Haslanger, aucune femme ne pourrait exister, puisque l'un des critères centraux de sa définition disparaîtrait. Or, il paraît contre-intuitif d'affirmer que l'émancipation des femmes conduirait à leur disparition en tant que catégorie. L'existence des femmes ne devrait pas être conditionnée par l'existence de l'oppression de genre, ce qui semble être une conséquence inacceptable de l'approche haslangérienne.

Ces considérations montrent que la définition de Haslanger semble échouer à rendre compte de la continuité et de la stabilité de la catégorie Femme.

2.4. L'argument de l'inversion de l'ordre explicatif

Un second problème majeur posé par la définition haslangérienne du genre réside dans l'ordre explicatif qu'elle impose au phénomène du sexisme. Dans l'approche traditionnelle, le sexisme est compris comme une discrimination qui s'exerce sur les femmes *en raison* de leur appartenance à la catégorie Femme. Autrement dit, c'est parce qu'un individu est une femme qu'il est la cible d'oppressions sexistes. En revanche, dans le cadre de la théorie d'Haslanger, l'ordre de l'explication est inversé : ce n'est pas parce qu'une personne est une femme qu'elle est opprimée, mais c'est parce qu'elle est opprimée qu'elle est une femme. L'oppression devient ainsi la condition même de l'appartenance au genre féminin.

Cette inversion a des conséquences théoriques problématiques. Elle semble en contradiction avec notre manière intuitive d'expliquer les phénomènes de discrimination. Lorsque nous affirmons que certaines personnes sont opprimées parce qu'elles sont des femmes, nous postulons implicitement que la catégorie Femme existe *indépendamment* des structures sociales oppressives et que ces structures exercent leur pouvoir sur un groupe préexistant. En revanche, si nous adoptons la définition haslangérienne, nous devons considérer que la catégorie Femme n'existe qu'en tant qu'effet d'un système de subordination. Or, cela signifie que le sexisme ne pourrait pas avoir pour cause la féminité elle-même, puisqu'elle ne serait qu'un produit de l'oppression et non une condition préexistante.

Ainsi, l'approche d'Haslanger semble échouer à rendre compte de l'intuition fondamentale selon laquelle c'est parce qu'un individu est une femme qu'il est opprimé, et non l'inverse.

2.5. L'argument de la tran-inclusivité

Un troisième problème important de la théorie sociale concerne son incompatibilité avec la reconnaissance des identités de genre des personnes trans. Cette critique a été développée par Katharine Jenkins, notamment dans son article « Amelioration and Inclusion: Gender Identity and the Concept of Woman ». Dans cet article, Jenkins défend deux principes fondamentaux : « les identités de genre trans sont entièrement valides, les femmes trans sont des femmes et les hommes trans sont des hommes¹⁶. » et « Le non-respect des identifications de genre des personnes trans constitue un préjudice grave et est conceptuellement lié à des formes d'oppression transphobe et même de violence¹⁷. »

Autrement dit, ne pas reconnaître les identités de genre des personnes trans constitue une injustice sociale qui contribue à leur marginalisation et à leur vulnérabilité face aux violences systémiques. Or, Jenkins montre que la définition d'Haslanger ne parvient pas à inclure certaines femmes trans dans la catégorie des « femmes », ce qui va à l'encontre du principe de respect des identités de genre. En effet, selon Haslanger, pour être une femme il faut à la fois être socialement subordonnée et être perçue comme ayant des caractéristiques corporelles observées ou imaginées qui sont censées être des preuves du rôle biologique féminin dans la reproduction. Cette définition crée trois types d'exclusion problématiques des femmes trans.

La première exclusion provient du fait que certaines femmes trans ne sont pas visibles en tant que femmes dans l'espace public, soit parce qu'elles choisissent de ne pas révéler leur identité de genre dans certains contextes, soit parce qu'elles n'ont pas encore effectué de transition sociale. Or, selon la définition d'Haslanger, une femme doit être perçue comme ayant des caractéristiques corporelles féminines, même si ces caractéristiques sont imaginées ou construites socialement. Cela signifie que les femmes trans qui ne sont pas publiquement reconnues comme femmes ne remplissent pas cette condition et, par conséquent, ne peuvent être catégorisées comme telles selon cette définition. La deuxième exclusion provient du fait que certaines femmes trans qui se présentent publiquement comme des femmes peuvent néanmoins être traitées comme des hommes par la société. En d'autres termes, bien qu'elles expriment clairement leur identité de genre féminine, elles ne sont pas nécessairement perçues comme ayant des caractéristiques corporelles associées à la féminité et sont parfois traitées comme appartenant à un autre genre. Selon la définition d'Haslanger, ces personnes

¹⁶ K. Jenkins, « Amelioration and Inclusion : Gender Identity and the Concept of Woman », *Ethics* 126(2), 2016, p. 395.

¹⁷ *Ibid.*, p. 395.

ne rempliraient pas les conditions pour être considérées comme des femmes, ce qui est problématique.

La troisième exclusion vient du fait qu'il existe des femmes trans dont l'identité est reconnue par la société mais non en fonction des caractéristiques corporelles observées ou imaginées associées au rôle biologique féminin dans la reproduction. Par exemple, certaines femmes trans sont respectées en tant que femmes non pas parce qu'elles ont une apparence physique féminisée, mais parce que la société accepte de reconnaître leur identité de genre indépendamment de tout critère biologique.

Dans ce cas, la définition d'Haslanger exclut également ces personnes, car leur inclusion en tant que femmes ne repose pas sur les critères jugés fondamentaux par sa théorie.

L'exclusion des femmes trans par la définition d'Haslanger pose des problèmes à la théorie sociale.

En effet, cette exclusion est particulièrement problématique car elle entre en contradiction avec l'objectif d'Haslanger elle-même, qui cherche à proposer une définition du genre utile pour lutter contre l'injustice sociale. Si cette définition conduit à l'exclusion des femmes trans, alors elle échoue à inclure une catégorie de personnes qui subissent précisément des formes d'oppression liées au genre.

Face à ces critiques, deux solutions s'offrent à nous. La première est de proposer des réponses en modifiant à la marge la théorie sociale pour la rendre insensible à ces critiques. C'est ce que propose Haslanger dans son ouvrage *Resisting Reality : Social Construction and Social Critique*.

Une autre solution consiste à modifier plus substantiellement la théorie concernant la nature des catégories Homme/Femme. Cette seconde solution est celle acceptée par les partisans de la théorie psychologique.

3. La théorie psychologique des catégories Homme et Femme

Katharine Jenkins propose une conception du genre qui repose sur la psychologie individuelle et la manière dont les normes de genre sont perçues comme pertinentes par un sujet¹⁸. Cette approche vise à surmonter les limitations des définitions antérieures, notamment celle de Sally Haslanger, qui définit le genre en termes de position sociale et de subordination systématique. Jenkins critique cette conception en raison de son incapacité à inclure de manière satisfaisante les femmes transgenres et soutient qu'une approche fondée sur l'*identité interne* permet une meilleure compréhension des catégories de genre.

¹⁸ La théorie psychologique est défendue par Jenkins (2016) mais également par Bettcher (2009) ou encore par Dembroff (2018).

La notion centrale que Jenkins introduit est celle de « carte interne ». Elle définit cette idée de la manière suivante : « S a une identité de genre féminine si et seulement si la « carte » interne de S est formée pour guider une personne classée comme femme à travers les réalités sociales ou matérielles qui sont, dans ce contexte, caractéristiques des femmes en tant que classe¹⁹ . »

La carte interne fonctionne comme une structure cognitive qui oriente un individu dans sa navigation à travers les normes sociales associées au genre. Elle n'est pas simplement une acceptation des normes féminines mais plutôt une reconnaissance de leur pertinence pour soi-même. Il est essentiel de distinguer la notion de carte interne de l'idée d'adhésion aux normes de genre. Selon la définition de Jenkins : « [...] avoir une identité de genre féminine n'implique pas nécessairement d'avoir internalisé les normes de féminité au sens de les accepter à un certain niveau. Ce qui importe, c'est plutôt que l'on considère ces normes comme pertinentes pour soi-même ; le fait de ressentir ou non le besoin de réellement se conformer aux normes en question est une question distincte²⁰. »

Ainsi, une personne peut posséder une identité de genre féminine tout en rejetant activement certaines normes associées aux femmes, du moment que ces normes lui apparaissent comme s'appliquant à elle.

Le concept de carte interne repose donc sur la manière dont un individu perçoit son rapport aux normes de genre. Cela signifie que ce n'est pas l'assignation biologique ni la perception sociale qui déterminent l'identité de genre d'un individu, mais plutôt la structure cognitive qui l'amène à comprendre son propre positionnement par rapport à ces normes. Jenkins adopte ici une approche *subjectiviste* du genre, en reconnaissant que l'expérience de l'identité de genre est essentielle à la définition du genre.

La notion de carte interne, telle que développée par Katharine Jenkins, est ainsi étroitement liée à l'idée d'auto-identification psychologique en ce qu'elle fournit un cadre structuré pour comprendre comment les individus se situent eux-mêmes par rapport aux catégories de genre. L'auto-identification psychologique repose sur la reconnaissance subjective d'une appartenance à un genre donné, indépendamment des critères biologiques ou des rôles sociaux imposés de l'extérieur. Or, la carte interne joue un rôle fondamental dans ce processus, car elle représente l'ensemble des repères cognitifs et affectifs qui guident un individu dans son rapport au genre. Lorsque quelqu'un

¹⁹ *Ibid.*, p. 410.

²⁰ *Ibid.*, p. 411.

s'identifie comme femme, cela signifie que sa carte interne est structurée de manière à interpréter les normes de féminité comme étant pertinentes pour son expérience et son comportement, *même si* cette pertinence ne conduit pas nécessairement à une adhésion ou à une conformité stricte.

L'un des avantages majeurs de cette conception est son inclusivité à l'égard des femmes transgenres. Contrairement à la définition de Haslanger, qui risque d'exclure les femmes trans ne correspondant pas aux attentes sociales liées à la féminité, la définition de Jenkins permet de reconnaître comme femmes toutes celles dont la carte interne les guide à travers les réalités sociales associées à la féminité. Ainsi, une femme trans qui ne se conforme pas aux stéréotypes de genre traditionnels ou qui n'est pas perçue comme féminine par la société peut néanmoins être considérée comme une femme, dès lors que son rapport aux normes de genre féminines est structuré par une carte interne féminine.

La théorie psychologique semble donc répondre aux problèmes de la théorie sociale. Cependant elle doit faire face à un problème de taille.

3.1. Le problème du sens du terme « femme »

Le principal problème de la théorie psychologique de Katharine Jenkins réside dans l'interprétation du terme « femme » au sein du *definiens* de sa définition²¹. Rappelons la définition :

Définition : une personne est une femme si et seulement si elle considère qu'un nombre suffisant de normes associées aux *femmes* s'applique à elle.

Cependant, la signification précise du terme « femme » dans cette définition pose problème. Trois interprétations principales peuvent être envisagées. Soit « femme » fait référence à la définition biologique, soit il fait référence à la définition sociale, soit il fait référence à la définition psychologique.

Chacune de ces interprétations présente des problèmes significatifs. Les deux premières se heurtent au problème de l'inclusion des personnes transgenres, tandis que la troisième est confrontée à une problématique de circularité.

3.2. « femme » comme référence à la définition biologique

²¹ Pour une analyse détaillée de ce problème voir Bogardus (2020).

Si l'on considère que le terme « femme » renvoie à une définition biologique alors la définition de Jenkins peut être reformulée ainsi :

Définition* : une personne est une femme si et seulement si elle considère qu'un nombre suffisant de normes associées *aux individus de sexe féminin* s'applique à elle.

Cette approche pose un problème majeur d'inclusion des personnes transgenres. En effet, cette définition exclut les femmes trans qui ne se considèrent pas comme biologiquement féminines, c'est-à-dire de nombreuses femmes trans qui estiment que leur genre ne « correspond » pas à leur sexe biologique (masculin). Elles ne se considèrent pas comme des femmes biologiques et ne considèrent donc pas les normes concernant les femmes biologiques comme des normes les concernant. Or, la définition de Jenkins implique alors qu'elles ne sont pas des femmes, ce qui fait réapparaître un problème d'inclusion dans sa propre théorie. Et ce problème d'inclusion semble encore plus grave que celui qu'elle attribue à Haslanger, puisqu'il concerne toutes les femmes trans qui estiment que leur genre ne « correspond » pas à leur sexe biologique. Ainsi, cette interprétation biologique échoue à inclure toutes les femmes trans, compromettant l'objectif d'une définition inclusive du genre.

3.3. « femme » comme référence à la définition sociale

Si l'on adopte une définition sociale, le terme « femme » ferait référence à une position de subordination dans une hiérarchie de genre. La définition de Jenkins se lirait alors ainsi :

Définition** : une personne est une femme si et seulement si elle considère qu'un nombre suffisant de normes associée *aux individus occupant une position subordonnée sur la base du sexe* s'applique à elle.

Cette interprétation rencontre également des difficultés en matière d'inclusion des personnes transgenres. Les femmes trans qui ne sont pas perçues comme occupant une position subordonnée en raison de leur sexe pourraient ne pas se reconnaître dans cette définition. Par exemple, une femme trans qui n'est pas socialement perçue comme subordonnée en raison de son sexe pourrait ne

pas considérer que les normes associées à cette subordination s'appliquent à elle, et serait donc exclue de la catégorie « femme » selon cette définition.

3.4. « femme » comme référence à la définition psychologique

Enfin, si l'on considère que le terme « femme » renvoie à une définition psychologique elle-même, la définition de Jenkins deviendrait :

Définition*** : une personne est une femme si et seulement si elle considère que les normes associées *aux individus qui considèrent que ces normes leur sont pertinentes* s'appliquent à elle.

Cette formulation est clairement circulaire rendant la définition inintelligible. Elle ne fournit pas de critères externes ou indépendants pour déterminer qui est une femme, se contentant de renvoyer à la propre perception de l'individu sans référence à des normes ou des caractéristiques spécifiques.

Cette circularité compromet la capacité de la définition à offrir une compréhension claire et opérationnelle de la catégorie Femme.

Chacune des interprétations possibles du terme « femme » dans la définition psychologique proposée par Jenkins présente donc des limitations significatives. Les définitions biologique et sociale échouent à inclure toutes les femmes trans, tandis que la définition psychologique souffre d'une circularité problématique.

Conclusion

L'examen des trois théories métaphysiques du genre, la théorie biologique, la théorie sociale et la théorie psychologique, révèle des approches distinctes pour comprendre les catégories Homme/Femme, chacune ayant ses forces et ses faiblesses.

La théorie biologique se distingue par sa simplicité et son ancrage dans des critères objectifs et universels. Elle offre une définition claire et stable des catégories de genre, basée sur des caractéristiques biologiques. Cette approche évite les complexités liées aux dynamiques sociales et psychologiques, ce qui la rend robuste face aux variations contextuelles. Cependant, elle est critiquée pour son incapacité à rendre compte des dimensions sociales et culturelles du genre, ainsi que pour son exclusion potentielle des personnes transgenres. Néanmoins, elle reste une base solide pour une compréhension universelle des catégories de genre, et ses arguments, comme celui de

l'analogie avec les noms d'animaux, montrent sa pertinence dans une perspective descriptive et objective.

La théorie sociale, notamment celle proposée par Sally Haslanger, apporte une perspective novatrice en mettant l'accent sur les structures de pouvoir et les dynamiques d'oppression. Elle permet de mieux comprendre les injustices liées au genre et d'intégrer les expériences des personnes marginalisées. Cependant, elle souffre de limitations importantes, notamment l'exclusion des personnes transgenres et l'inversion problématique de l'ordre explicatif du sexisme. Bien qu'elle soit utile pour analyser les inégalités sociales, elle semble échouer à offrir une définition inclusive et stable des catégories de genre.

Enfin, la théorie psychologique, développée notamment par Katharine Jenkins, introduit une dimension subjective en se basant sur l'auto-identification et la « carte interne » des individus. Cette approche permet d'inclure les personnes transgenres et de reconnaître la diversité des expériences de genre. Toutefois, elle est confrontée à un problème de circularité et manque de critères externes pour définir clairement les catégories de genre.

Bibliographie

Antony, L. (2020). « Feminism without metaphysics or a deflationary account of gender », *Erkenntnis*, 85, 529–549.

Ásta, S. (2011). « The metaphysics of sex and gender », in C. Witt (Ed.), *Feminist metaphysics : Explorations in the ontology of sex, gender and the self* (pp. 47–65). Springer.

Barnes, E. (2020). « Gender and Gender Terms », *Noûs*, 54(3), 704–730.

Bettcher, T. M. (2009). « Trans identities and first-person authority », in L. Shrage (Ed.), *You've changed: Sex reassignment and personal identity* (pp. 98–120). Oxford University Press.

Bogardus, T. (2022). « Why the Trans Inclusion Problem cannot be Solved », *Philosophia* 50: 1639–1664

Bogardus, T. (2020). « Some Internal Problems with Revisionary Gender Concepts », *Philosophia* 48(1): 55-75

Bourget, D et Chalmers, D (2023). « Philosophers on Philosophy : The 2020 PhilPapers Survey », *Philosophers' Imprint* 23 (11).

Byrne, A. (2024). *Trouble with Gender; Sex Facts, Gender Fictions*, Polity Press

Byrne, A. (2020). « Are Women Adult Human Females ? », *Philosophical Studies* 177: 3783-803

- Crenshaw, K. (1989). « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination », *The University of Chicago Legal Forum* 140:139-167
- Dawkins, R. (1976). *The Selfish Gene*, Oxford : Oxford University Press
- Dembroff, R. (2018). « Real Talk on the Metaphysics of Gender », *Philosophical Topics* ,46(2), 21–50
- Haslanger, S. (2012). *Resisting Reality : Social Construction and Social Critique*, Oxford : Oxford University Press
- Haslanger, S. (2000). « Gender and race : (What) are they ? (What) do we want them to be ? », *Noûs* 34(1) : 31-55.
- Jenkins, K. (2016). « Amelioration and Inclusion : Gender Identity and the Concept of Woman », *Ethics* 126(2) : 394-421.
- Mikkola, M. (2009). « Gender concepts and intuitions », *Canadian Journal of Philosophy* 39(4) : pp. 559-583